

# Fracturation(s)

## 20 ans de relations internationales



**SPÉCIAL  
ANNIVERSAIRE  
20 ANS**

## Conseil scientifique

Patrick Allard  
Christian de Boissieu  
Yves Boyer  
Frédéric Bozo  
Pierre Buhler  
Frédéric Charillon  
Jean-Claude Chouraqui  
Alain Dieckhoff  
Isabelle Facon  
Julian Fernandez  
Robert Frank  
Christine de Gemeaux  
Stella Ghervas  
Nicole Gnesotto  
Pierre Grosser  
Pierre Jacquet  
Sabine Jansen  
Christian Lequesne  
Laurence Nardon  
Françoise Nicolas  
Marc-Antoine Pérouse de Montclos  
Fabrice Picod  
Jean-Luc Racine  
Frédéric Ramel  
Philippe Ryfman  
Ezra Suleiman  
Serge Sur

## Rédaction

Rédacteurs en chef  
Serge Sur, Sabine Jansen

## Équipe éditoriale

Ninon Bruguière  
Jérôme Gallois  
Stéphane Violet

## Stagiaire

Juliette Jassaud

## Cartographe

Cyrille Sus

## Traductrice

Jane Roffe  
www.oxford-comma.co.uk

## Conception graphique

Nicolas Bessemoulin

## Mise en page

Éric Monnier

## Impression

DILA  
26, rue Desaix  
75015 Paris

Contactez la rédaction :

[QI@dila.gouv.fr](mailto:QI@dila.gouv.fr)

*Questions internationales* assume la responsabilité du choix des illustrations et de leurs légendes, de même que celle des intitulés, chapeaux et intertitres des articles, ainsi que des cartes et graphiques publiés.

Les encadrés figurant dans les articles sont rédigés par les auteurs de ceux-ci, sauf indication contraire.

Le présent dossier est le fruit d'une collaboration entre *Questions internationales* et le Centre Thucydide – Analyse et recherche en relations internationales de l'université Paris Panthéon-Assas. Les attaches entre les deux sont anciennes, mais l'occasion de cette rencontre est fournie par le 20<sup>e</sup> anniversaire du Centre, alors que *Questions internationales* a également célébré voici peu son 20<sup>e</sup> anniversaire. Nombre de chercheurs du Centre Thucydide ont publié dans la revue, et les publications de La Documentation française sont amplement utilisées par les étudiants et doctorants du Centre. On trouvera dans cette livraison des textes qui proviennent largement de chercheurs qui en émanent ou lui sont liés. Ces destins parallèles justifient le thème du dossier, un bilan des relations internationales depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle.

«Fracturation(s)» : l'intitulé traduit bien l'évolution, peut-être l'involution, qu'a connue la société internationale depuis la fin des espoirs nés de la chute du mur de Berlin et de la mondialisation qui a dominé la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les crises successives de ces dernières décennies les ont anéantis, crise sécuritaire avec les attentats du 11 septembre 2001, économique et financière avec l'effondrement des *subprimes* de 2007-2008, sanitaire avec la pandémie de Covid en 2020-2021. La confiance qui dominait les rapports internationaux a cédé devant un climat de méfiance généralisée, tandis que des clivages que l'on croyait disparus se sont trouvés réactivés – opposition Est-Ouest, renaissance d'un Sud global hostile à toute domination occidentale... Et une confrontation sino-américaine ne tend-elle pas à se substituer au duel américano-soviétique ?

La guerre est revenue sur le continent européen, avec le conflit russo-ukrainien, et a repris au Moyen-Orient, traités et négociations multilatérales sont en régression, cependant que les institutions universelles comme les Nations Unies semblent hors jeu. En deçà même de la guerre froide, ce sont les fantômes du XIX<sup>e</sup> siècle et les rivalités multiples des puissances qui tendent à réapparaître. À cet avenir du passé s'ajoutent des défis nouveaux qui transcendent la société interétatique bien démunie pour y faire face : inégalités sociales, migrations internationales, dérèglement climatique, régulation des nouvelles technologies, Internet ou intelligence artificielle. Sans doute n'a-t-il jamais existé un ordre international stable, mais on pouvait au moins se référer à des modèles – principe de l'équilibre, des nationalités, de la sécurité collective, dissuasion nucléaire... Quant aux acteurs non étatiques, firmes transnationales, ONG, groupes terroristes, ils ajoutent au minimum à la complexité, au pire à la violence des rapports internationaux actuels.

On ne quitte guère ce climat conflictuel avec les rubriques récurrentes : les «Questions européennes» traitent de la politique étrangère de la Turquie à l'heure du conflit russo-ukrainien, les «Regards sur le monde» s'intéressent aux rapports entre le Japon et Taïwan, dans un contexte de tension régionale croissante, et les «Histoires de *Questions internationales*» rappellent les leçons de la guerre de Crimée, déjà, voici cent soixante-dix ans. Qui parlait du bel avenir du XIX<sup>e</sup> siècle ?

# Sommaire



© Carlos Caetano / Adobe Stock

## Dossier

# Fracturation(s) 20 ans de relations internationales

### 4 Ouverture – Le système international en question

*Gilles Andréani*

### 16 La politique étrangère des États-Unis face aux crises du XXI<sup>e</sup> siècle

*Maud Quessard*

### 26 La montée en puissance et le renouveau idéologique de la Chine

*Alice Ekman*

### 38 Les métamorphoses de la guerre

*Marie Robin*

### 50 Éclipse du multilatéralisme ou multilatéralisme à éclipses ?

*Emmanuel Decaux*

### 62 Le temps de la démocratie libérale est-il passé ?

*Jean-Vincent Holeindre*

**73 Le nouvel écosystème des entreprises multinationales**

*Karim Medjad*

**84 Vingt ans d'« environnementalisation » des relations internationales**

*Adrien Estève  
et Anaëlle Vergonjeanne*

**96 Les migrations internationales contemporaines et leurs enjeux**

*Thibaut Fleury Graff*

**102 Le « soldat augmenté » : révolution technologique et militaire**

*Pierre Bourgois*

**Et les contributions de**

*Marguerite Borelli (p. 80),  
Camille Bayet et Christophe Richer (p. 59),  
Pierre Haroche (p. 69),  
Sonia Le Gouriellec (p. 46),  
Louis Perez (p. 92)  
et Johann Soufi (p. 34).*

**Questions européennes**

**110 La politique étrangère de la Turquie à l'heure du conflit russo-ukrainien**

*Jana J. Jabbour*

**Regards sur le monde**

**117 Le Japon et Taïwan. Vers un « pivot taïwanais » de Tokyo ?**

*Jean-Paul Burdy*

**Histoires de Questions internationales**

**126 La guerre de Crimée : l'Europe contre la Russie**

*Xavier Lacroix*

**Listes des cartes et encadrés**

**Abstracts**

**132 et 134**

# Le système international en question

Nul ne sait vraiment ce qu'est un système international. Pour un réaliste, comme Raymond Aron, ce sont le rapport des forces et la guerre à venir : « J'appelle système international l'ensemble constitué par des unités politiques qui entretiennent les unes avec les autres des relations régulières et qui sont toutes susceptibles d'être impliquées dans une guerre générale<sup>1</sup>. » Pour un idéaliste, c'est-à-dire quelqu'un qui croit que les rapports de puissance peuvent être – jusqu'à un certain point – réglés par des normes de droit et des organisations, comme Stanley Hoffmann, il s'agit de « toutes les formes de coopération entre les États tendant à faire régner par leur association un certain ordre dans le milieu international, créées par leur volonté et fonctionnant dans un milieu dont les États sont les personnes juridiques majeures<sup>2</sup> ».

Ajoutons que si, selon ces deux auteurs, les États sont, pour le meilleur – la coopération – et pour le pire – les tensions et la guerre –, les acteurs essentiels du système international, pour d'autres, ce système leur échappe de plus en plus, au point de les condamner à l'insignifiance. Un auteur comme Bertrand Badie a cherché à montrer comment les catégories classiques des relations entre États, comme la puissance et la souveraineté, seraient désormais dépassées par des forces sociales, supranationales et transétatiques, qui leur échappent.

La confusion règne donc sur le système international, sa définition et son évolution. Nous ne tenterons ni de la dissiper, ni de choisir entre les différentes acceptions qui divisent les spécialistes des relations internationales. Le plus simple est d'assumer la signification multiple du terme et

d'admettre que le système international est, tout à la fois, constitué de rapports de puissance et d'alignements entre États, de normes et d'institutions qui leur permettent néanmoins de coopérer, d'échanges économiques, technologiques et humains qu'ils organisent mais qui les dépassent largement et, enfin, d'un air du temps, un *Zeitgeist*, qui caractérise l'esprit, coopératif ou conflictuel, pacifique ou belligère, qui imprègne leurs relations.

Disons, pour simplifier, que sur ces quatre plans, la situation s'est sensiblement détériorée depuis deux décennies. Qu'il y eût alors, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, un système international fonctionnel, voire un « nouvel ordre mondial », comme le disait au début des années 1990 le président américain George H. Bush, reste sujet à débat. Mais, sur les quatre plans où l'on peut essayer de situer le système international, l'on peut dire qu'entre la fin de la guerre froide et le début des années 2000 les choses allaient mieux : des rapports de forces favorables aux États-Unis qui, avec leurs alliés, faisaient figure de puissance d'ordre, et canalisait leur influence dans des modes de coopération et des institutions qui faisaient leur part aux autres ; des organisations internationales qui avaient cessé d'être paralysées par les blocages de la guerre froide, d'autres qui se renforçaient, comme le G7 et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), créée en 1995 ; une phase de mondialisation et d'ouverture économique, coïncidant avec une vague démocratique qui avait touché non seulement les régimes postcommunistes d'Europe, mais l'Amérique du Sud, l'Asie et, dans une certaine mesure, l'Afrique.

L'on pensait alors qu'il y avait une continuité entre ces différentes dynamiques : un monde plus pacifique, plus ouvert aux échanges et plus démocratique. Cette continuité entre l'écono-

<sup>1</sup> *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, page 103.

<sup>2</sup> *Organisations internationales et Pouvoirs politiques des États*, Cahiers de la FNSP, Armand Colin, Paris, 1954, p. 12.



↑ En 2000, les États-Unis représentaient 20 % du PNB mondial et la Chine 7 %. En 2022, les deux pays comptent pour respectivement 15 % et 18 %. Ici la skyline de Shanghai, devenue en deux décennies le premier port du monde et le moteur du développement économique chinois.

© CFOTO / NurPhoto via AFP

mique et le politique, Bill Clinton l'exprimait en parlant de *market democracy*, démocratie de marché, d'autres en revisitant la théorie de la « paix démocratique », selon laquelle les démocraties ne se font pas la guerre, ou en constatant qu'aucun conflit n'avait opposé deux pays où se trouvait un restaurant McDonald's, constat supposé illustrer le caractère pacificateur de la globalisation.

Rétrospectivement, deux dates encadrent la décennie optimiste qui a suivi la guerre froide : février 1991, marquée par l'unanimité dans le soutien à la coalition dirigée par les États-Unis qui chasse l'Irak de Saddam Hussein du Koweït ; le 11 septembre 2001, qui voit les États et les institutions internationales unanimes, là encore, à soutenir l'Amérique frappée par le terrorisme d'Oussama Ben Laden.

Il faut rappeler ces moments, tant ils contrastent avec la situation actuelle, marquée – en reprenant les différents niveaux où l'on peut situer le système international – par un quadruple retour en arrière : un monde multipolaire où les puissances s'organisent en alignements rivaux, voire hostiles ; des organisations internationales qui ne canalisent plus les tensions et sont ouvertement contestées par une part croissante des États ; des échanges économiques internationaux de plus en plus politisés et impopulaires ; enfin, un air du temps marqué par un durcissement de la politique internationale, sous l'effet notamment d'une montée mondiale des forces nationalistes et populistes avec lesquelles la diplomatie s'avère de plus en plus poreuse.

## Un monde multipolaire

La France de Jacques Chirac avait, dans les années 1990, appelé de ses vœux l'émergence d'un monde multipolaire, mot d'ordre qui n'avait d'ailleurs pas rallié grand monde, la plupart des pays, Chine et Russie comprises, hésitant à

# La politique étrangère des États-Unis face aux crises du XXI<sup>e</sup> siècle

## **Maud Quessard**

est maître de conférences des universités, directrice du domaine Espace Euratlantique-Russie à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

*De la guerre en Irak à la guerre en Ukraine, la politique étrangère des États-Unis a été façonnée par les crises successives d'une Amérique toujours plus divisée, et traumatisée par les aventures extérieures. Les vingt ans de conflit en Afghanistan ont notamment été sans nul doute structurants du moment post-américain qui émerge et qui contribue à la fracturation actuelle de l'ordre mondial.*

Si Joe Biden avait annoncé, lors de la campagne électorale de 2020, un retour de l'Amérique sur la scène internationale – « America is back » – après les turbulences des années Trump, il s'avère qu'en politique étrangère un retour à la période antérieure, celle des années post-guerre froide où l'Amérique, seul hégémon, était qualifiée d'hyperpuissance, ne fait plus sens.

Dans un monde actuel qui ne serait plus seulement post-américain, comme au tournant du siècle, mais que d'aucuns qualifient déjà de « posthégémonique » (*post hegemonic world*), la perte d'influence des États-Unis a rebattu les cartes des jeux de puissance. L'ère Biden semble avant tout sonner le glas des aventures extérieures de l'hyperpuissance militaire américaine, sur fond de questionnements intérieurs lancinants sur le déclin.

Le XXI<sup>e</sup> siècle n'est en effet plus celui du messianisme américain mais celui de la transition de puissance. Il a été marqué par l'échec et le retrait de la longue guerre de vingt ans en Afghanistan, qui a entravé la bascule stratégique vers l'Asie ou, du moins, favorisé la montée en puissance des grands compétiteurs stratégiques – la Chine et la Russie –, mais aussi, à mesure que les garanties américaines de sécurité s'étiolaient,

celle de l'ensemble des puissances intermédiaires participant de cette nouvelle ère multipolaire.

De la guerre en Irak à la guerre en Ukraine, les choix de politique étrangère des quatre administrations successives, de George W. Bush à Joe Biden, précipités par la période hétérodoxe de l'ère Trump, ont favorisé le retrait plutôt que l'expansion et ont été de plus en plus dictés par les déterminants intérieurs.

L'hyperpolarisation et les crises des « États désunis », de cette maison Amérique divisée, ont fait voler en éclats les concepts traditionnels de la politique étrangère américaine du XX<sup>e</sup> siècle. Alors que ses doctrines semblent de plus en plus difficiles à définir sur le long terme, ses acteurs, des conservateurs nationalistes aux militaristes au Congrès, continuent de défier la diplomatie traditionnelle. Surtout, l'*American way of war* ne permet plus de garantir l'*imperium*, ni de gagner de guerre, malgré de puissants commandements militaires régionaux qui quadrillent le globe. Dans quelle mesure les choix de la politique étrangère américaine contemporaine ont-ils contribué à l'avènement maintes fois prophétisé de « la fin du siècle américain » et à la fragmentation de l'ordre international ?



## L'ère Bush et le tournant fondateur de l'Irak

La décennie 2000 a été marquée par la décision controversée des États-Unis de lancer une intervention militaire en Irak en 2003. L'administration Bush, à la fois apogée et chute du moment néoconservateur, incarne un changement radical de la politique étrangère des États-Unis et de son processus décisionnel.

### La campagne d'Afghanistan et la guerre en Irak

Lors de sa prise de fonctions, en 2001, George W. Bush hérite d'un pays qui sous-estime la menace posée par al-Qaïda et son chef,

↑ Photographiée quelques jours avant la chute du régime de Saddam Hussein, en mars 2003, une fresque murale dans les rues de Bagdad. Y figure le leader irakien terrassant une hydre à trois têtes représentant le président américain, George W. Bush, et les Premiers ministres britannique, Tony Blair, et israélien, Ariel Sharon. Autant que le 11 Septembre, il est désormais admis que la guerre en Irak a largement contribué au bouleversement de l'ordre international de l'après-guerre froide. © Patrick Baz / AFP

Oussama Ben Laden. Cette erreur d'appréciation devient tragiquement évidente lors des attentats du 11 septembre 2001, qui coûtent la vie à plus de 2 600 personnes.

Ces attaques bouleversent la perception de la menace terroriste par l'administration Bush, la poussant à lancer la guerre contre le terrorisme. Cette nouvelle ère entraîne un certain nombre de réformes et d'aménagements sécuritaires

# Le temps de la démocratie libérale est-il passé ?

## **Jean-Vincent Holeindre**

est professeur de science politique à l'université Paris Panthéon-Assas, où il dirige le Centre Thucydide – Analyse et recherche en relations internationales<sup>1</sup>.

*L'optimisme libéral des années 1990 a été de courte durée. Depuis une vingtaine d'années, les démocraties occidentales ont perdu du terrain : leur nombre a diminué et leur prestige a été écorné sur fond d'interventions militaires, en Afghanistan et en Irak, qui se sont soldées par des échecs. Le modèle autoritaire, incarné notamment par la Chine et la Russie, constitue un défi pour les démocraties. Si elles ne veulent pas disparaître, elles doivent défendre leur modèle tout en renonçant à l'exporter.*

En 1989, peu avant la chute du mur de Berlin, l'universitaire américain Francis Fukuyama publia un article devenu célèbre : « La fin de l'histoire<sup>2</sup> ». Sa thèse : la victoire de la démocratie libérale sur son ennemi du XX<sup>e</sup> siècle, le totalitarisme, sera aussi claire que définitive. Francis Fukuyama ne dit pas que le monde sera à jamais pacifié et que la vision libérale de la démocratie ne sera plus concurrencée par d'autres modèles. Toutefois, il estime, en suivant une perspective hégélienne, que la proposition libérale, incarnée en majesté par les États-Unis, s'est imposée comme l'idée régulatrice du monde contemporain.

Trente-cinq ans plus tard, le diagnostic est bien différent. La fin de l'histoire et l'avènement d'un « nouvel ordre mondial », structuré autour de la puissance américaine, ne sont plus à l'ordre du jour. C'est plutôt le « monde postaméricain » ou le « retour de l'histoire », à travers la guerre russo-ukrainienne ou l'affrontement commercial et stratégique entre la Chine et les États-Unis, que les observateurs décrivent à l'envi.

Le vent d'ouest des années 1990, qui soutenait la pacification libérale des mœurs et des acteurs, a été de courte durée. Ce vent ne souffle plus depuis vingt ans, les attentats du 11 septembre 2001 ayant révélé un ressentiment croissant à l'égard de l'hyperpuissance américaine et plus généralement envers la domination occidentale. À l'*hubris* américaine exprimée lors de l'intervention en Irak de 2003 ont succédé une fatigue de la guerre et un sentiment d'échec, qui laissent place désormais à un pessimisme latent qui gagne les élites comme les opinions publiques au sein des démocraties occidentales. Les « vieilles » démocraties sont-elles capables de faire face aux défis de l'heure, qu'ils soient politiques, économiques ou technologiques ? Le temps de la démocratie libérale est-il passé ?

<sup>1</sup> Il a notamment coordonné et publié *La Démocratie. Entre défis et menaces*, éd. Sciences humaines, Paris, 2020.

<sup>2</sup> Francis Fukuyama, « La fin de l'histoire », *Commentaire*, n° 47, automne 1989 (Première édition : *The National Interest*, n° 16, summer 1989).



## Fragilités externes et internes

Depuis une vingtaine d'années, le modèle démocratique et libéral, que l'on disait triomphant, est devenu plus fragile, au point que le scénario d'une « mort » des démocraties<sup>3</sup> est davantage pris au sérieux que celui d'une victoire à terme dans cet affrontement avec les nouveaux « empires » autocratiques que sont devenus la Chine, la Russie, l'Iran ou la Turquie.

La démocratie est fragilisée de l'extérieur par l'affirmation ou la résilience de ces régimes totalitaires, autoritaires, voire « hybrides » – les « démocraties » combinant élections et gouvernement autoritaire. Ces régimes se prétendent plus efficaces, notamment pour se projeter sur le long terme, à défaut d'être plus aimables ou plus émancipateurs pour les sociétés civiles.

<sup>3</sup> Steven Levitsky et Daniel Ziblatt, *La Mort des démocraties*, Calmann-Lévy, Paris, 2019. Voir également le dossier spécial de *Questions internationales*, n°s 113-114, « Les démocraties à l'épreuve », mai-août 2022.

↑ Russie, Chine, Iran, Inde, Brésil, Corée du Nord..., le nombre de petites et grandes puissances mettant en cause l'ordre international né en 1990-1991 et la prééminence occidentale n'a cessé de grandir depuis vingt ans. En septembre 2023, le dirigeant de la Corée du Nord, Kim Jong-un, a rencontré son homologue russe, Vladimir Poutine, au cosmodrome de Vostochny et appelé à la « lutte sacrée » contre l'impérialisme occidental. © Vladimir Smirnov / POOL / AFP

Pour façonner l'avenir et gouverner, le temps rétréci des démocraties électorales apparaît moins adapté que le temps allongé des nouveaux « empires », lesquels ne sont guère affectés par les contraintes de l'alternance politique et la prise en compte de la société civile. Tout se passe comme si le désir de vitesse propre aux régimes libéraux et les phénomènes d'accélération observés dans ce sillage non seulement jouaient contre les procédures démocratiques et les libertés publiques, mais également avaient un effet néfaste sur la prise en considération, par les gouvernements en place, des mutations technologiques et des échéances environnementales, qui nécessitent de se placer dans le temps long<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Paul Virilio, *Vitesse et Politique*, Galilée, Paris, 1977 ; Harmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, Paris, 2010.

# Les migrations internationales contemporaines et leurs enjeux

## **Thibaut Fleury Graff**

est professeur de droit public à l'université Paris-Panthéon-Assas et copporteur du projet « RefWar – Protection en France des exilés de guerre » (ANR 2019-2024)

*Les migrations internationales, en constante augmentation depuis plus de vingt ans mais qu'aucun texte international multilatéral ne gouverne, sont la cause de nombreux drames humains et de vives tensions interétatiques. Si ces aspects très médiatisés de la migration ne doivent pas masquer leur caractère généralement apaisé, ils témoignent de l'importance d'une appréhension globale des migrations internationales comme élément de la paix mondiale.*

L'augmentation des migrations internationales depuis vingt ans est un constat que mettent chaque année en lumière les rapports des deux principales institutions internationales en charge de ces questions, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

Si les déplacements forcés ont été stables dans les années 2000 avant de connaître une décennie d'augmentation record entre 2010 et 2019, les migrations internationales en général n'ont jamais décliné depuis les années 1970 – pas même lors de la pandémie de Covid-19, laquelle a pourtant généré quantité de mesures destinées à limiter les déplacements internationaux.

En vingt ans, la part de migrants internationaux dans la population mondiale est ainsi passée de 2,9 à 3,6 %. Sans être vertigineuse, l'augmentation est suffisamment importante pour être significative, ce d'autant plus que cette moyenne mondiale masque de très fortes disparités régionales<sup>1</sup>. Ce phénomène anime de ce fait, à intervalles réguliers, l'actualité internationale, sous des perspectives diverses : pratiques nationales contraires aux droits fondamentaux des

personnes migrantes, tensions et menaces diplomatiques relatives à la gestion des flux migratoires, multiplication des naufrages en mer...

Ainsi la migration internationale constitue-t-elle un objet d'intérêt pour la société internationale, au même titre que l'ensemble des phénomènes transfrontaliers – changement climatique, environnement, terrorisme... – et appelle de ce fait une régulation internationale, condition – parmi de nombreuses autres – de la paix mondiale.

Il est toutefois une constante dans l'appréhension de ce phénomène que les années à venir ne devraient probablement pas démentir : la maîtrise souveraine par les États de l'entrée et du séjour des étrangers sur leur territoire. Les instruments internationaux les plus récents réaffirment notamment « le droit souverain des États de définir leurs politiques migratoires nationales et leur droit de gérer les migrations relevant de leur compétence<sup>2</sup> ».

<sup>1</sup> Pour ces données, voir OIM, « État de la migration dans le monde », rapport 2022 (<https://worldmigrationreport.iom.int/fr.iom.int/fr>), et UNHCR, « Tendances mondiales », rapport 2023 ([www.unhcr.org/fr/tendances-mondiales-2022](http://www.unhcr.org/fr/tendances-mondiales-2022)).



↑ Depuis vingt ans, l'augmentation des migrations internationales se traduit par un retour manifeste des frontières et de leur fonction protectrice. Ici le mur séparant les États-Unis du Mexique. ©John Moore / Getty Images via AFP

Alors même que le phénomène migratoire devrait aller en s'amplifiant au cours des années à venir, ainsi que toutes les projections statistiques le prévoient, c'est donc à un défi assez classique que se trouve confrontée la société internationale : articuler cette revendication souveraine avec le besoin de coopération et de régulation internationale des migrations, laquelle suppose une meilleure catégorisation juridique des personnes migrantes, une répartition solidaire des charges et avantages résultant de la migration internationale, et une protection améliorée de certains migrants internationaux.

<sup>2</sup> Assemblée générale de l'ONU, « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières », résolution A/RES/73/195 du 19 décembre 2018, § 15, c) (<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N18/452/00/PDF/N1845200.pdf?OpenElement>).

## Catégoriser

Le droit est un instrument de catégorisation, et le droit international des migrations oblige aujourd'hui à opérer une distinction entre les « réfugiés », d'une part, et les « autres migrants », d'autre part, alors même que cette catégorisation paraît de plus en plus délicate à mettre en œuvre.

### Les réfugiés et les autres

Les « migrants internationaux » constituent une catégorie statistique usitée, notamment par l'OIM, à laquelle ne correspond cependant aucune catégorie juridique. Si toute personne résidant sur le territoire d'un État dont elle n'est pas ressortissante, pour une certaine durée – trois mois au moins –, peut être qualifiée comme telle, aucun statut juridique international spécifique ne correspond à cet « état statistique ». En droit international, seules les personnes migrantes qui peuvent être qualifiées de « réfugiées » – c'est-à-dire qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur État d'origine pour certains motifs